

KMA/MADE

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

CIRCULAIRE N° 1042 du 25 MAI 2001

(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Sessions de formation
SYDAM

J'ai l'honneur d'informer l'ensemble des Agents et des usagers des bureaux des Douanes de Bouaké et de San-Pedro que, dans le cadre de l'extension du SYDAM (Système de Dédouanement Automatisé des Marchandises), la Direction de l'Informatique organise à leur intention des sessions de formation selon le calendrier ci-après :

- **BOUAKE:** du Lundi 11 Juin au Samedi 23 Juin 2001
- **YAMOUSSOUKRO:** du Lundi 11 Juin au Samedi 23 Juin 2001
- **SAN-PEDRO :** du Lundi 18 Juin au Samedi 30 Juin 2001

Les Chefs des bureaux et les responsables des sociétés de transit ou de consignation concernés devront prendre toutes les dispositions utiles en vue de procéder à l'inscription des candidats au plus tard une semaine avant le début de la session.

Ampliations :

- CAB/MEF
- IGS
- Toute Direction douane
- Syndicats des transitaires S/C SAGA-CI
- Syndicat National des transitaires S/C GOLF TRANSIT
- SYDINAVI
- FENADIS
- FINIS-CI

Pour Information


K. GNAMIEY

